

BOUSCAT MAG

LE MAGAZINE DE LA VILLE DU BOUSCAT

AUTOMNE
2025

FOCUS

Un lieu d'art
au cœur
du patrimoine

GRAND ANGLE

Prévention des risques :
vers la résilience du territoire

CONNECTÉS



Apéritomanie - Eté Métropolitain - Juillet 2025



Rentrée scolaire - Septembre 2025



Cérémonie d'accueil des nouveaux Bouscats - Septembre 2025



Faites de la récup' - Septembre 2025



Forum des associations et Fête du sport - Septembre 2025



Semaine Bleue - Octobre 2025

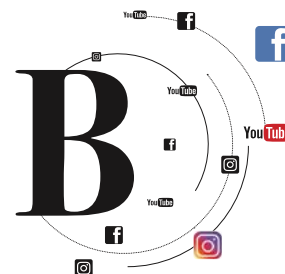
SUIVEZ-NOUS...

[instagram.com/ville_du_bouscat](https://www.instagram.com/ville_du_bouscat)

[facebook.com/Le.Bouscat](https://www.facebook.com/Le.Bouscat)

[youtube.com/user/LeBouscatVille/videos](https://www.youtube.com/user/LeBouscatVille/videos)

REJOIGNEZ Le Bouscat SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX





Confrontées aux constats et aux défis du changement climatique, les collectivités territoriales sont aujourd'hui en première ligne pour appréhender cette urgence et l'adapter aux spécificités de leur territoire. Elles doivent donc faire preuve d'innovation pour déployer des politiques locales plus vertueuses.

Notre ville a ainsi progressivement adapté puis renforcé le volet environnemental de l'action municipale en accompagnant la transition énergétique et écologique de son territoire ou en préservant et valorisant ses espaces naturels. Nous avons réduit notre consommation par la rénovation thermique de nos bâtiments ou par les nouvelles modalités et performances de notre dispositif d'éclairage. Nous nous astreignons à une consommation d'eau et à une valorisation des biodéchets adaptées à chaque usage et impliquant des solutions de récupération et de réutilisation. Nous priorisons la biodiversité, la végétalisation des espaces, l'alimentation responsable ou l'économie circulaire dans nos achats. Dans une démarche d'exemplarité, les dispositifs d'énergies renouvelables sont aujourd'hui utilisés sur de nombreux équipements publics, dans certaines écoles et se développent sur plusieurs sites sportifs de la commune.

En favorisant également la compréhension, la participation, le dialogue et l'implication de tous les habitants, cette sensibilisation aux thématiques et aux vertus du développement durable sont autant de leviers efficaces d'évolution des comportements. La responsabilisation des habitants, le changement de leurs mentalités et de leurs habitudes, leur implication quotidienne pour réduire leurs propres impacts sur l'environnement confirment d'ailleurs que la notion d'écoresponsabilité s'est graduellement inscrite dans un panel de pratiques, d'actions et de projets plus accessibles, plus cohérents et plus incitatifs.

Si les nécessités écologiques et environnementales se sont ainsi diffusées dans nos politiques publiques, la mutation climatique et les perturbations parfois soudaines qu'elle peut engendrer exigent aussi une réponse coordonnée et l'élaboration de scénarios d'adaptation, notamment retranscrits dans le Plan Communal de Sauvegarde et le Document Communal d'Information sur les Risques majeurs, dans une approche de résilience urbaine devenue un enjeu primordial de la gestion communale.

À l'appui d'un diagnostic complet et avec une méthodologie nécessairement inédite, notre commune poursuit en ce domaine sa conduite du changement.

Patrick Bobet,
Maire du Bouscat

4,5 Actus

6,7 Focus

► Un lieu d'art au cœur du patrimoine

8 Instantanés

► Salon de la création : pépites et découvertes

9,12 Grand angle

► Prévention des risques : vers la résilience du territoire

13 Sport

► Commune et USB : un partenariat conforté

14,15 Focus

► L'Ehpad de demain, une passerelle entre les générations

16,17 Rendez-vous

18 Paroles d'élus

19 Pratique

HÔTEL DE VILLE

Place Gambetta - 33110 Le Bouscat - FRANCE

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi : 8h30 - 17h30

• Tél. : 05 57 22 26 66 / Fax : 05 57 22 26 72

• E-mail : contact.lebouscat@bouscat.fr

• Internet : bouscat.fr

Directeur de la publication : Patrick Bobet

Rédaction : Direction de la Communication

Crédit Photos® : Direction de la Communication, David Jungman, Bernard Martinez, Antoine Buquen, Ligue contre le cancer Gironde, Théâtre La Boussole, Bordeaux Métropole, Mois du film documentaire, C. Goussard - Bordeaux Métropole, Jennifer Lescouet, Gettyimages, APB Architecture, TLR Architecture, SA Architectes, Gironde Habitat, Lacrouts Massicault, Renier Snijders, David Manaud.

Réalisation et impression : **laplante**



Papiers issus de forêts gérées de manière responsable.
Imprimé avec des encres à base végétale.



LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE : LES BIODÉCHETS SUR LA BALANCE

À l'occasion de la Semaine Européenne du Développement Durable, et en lien avec les objectifs de la loi AGEC (loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire) contre le gaspillage alimentaire, la Ville a lancé fin septembre une opération de pesée des déchets alimentaires dans les cantines des écoles élémentaires. Tous les élèves ont été invités à participer activement à cette démarche. En plus du tri des biodéchets déjà en place dans les restaurants scolaires, les enfants ont été sensibilisés à un tri plus précis : chaque élément du repas (entrée, plat, dessert, pain...) devait être séparé pour mieux identifier les sources de gaspillage. Ces données permettront d'établir un diagnostic précis, qui sera partagé et discuté lors des commissions de menus. Avec près de 1 500 repas servis chaque jour dans les écoles de la commune, l'enjeu est de taille. Cette initiative marque une étape importante vers une alimentation plus responsable et durable.



OCTOBRE ROSE 2025

Mobilisés depuis 6 ans aux côtés de la Ligue contre le Cancer, la ville du Bouscat et son CCAS ont à nouveau revêtu les couleurs d'Octobre rose du 1^{er} au 31 octobre. Cet engagement vise à informer, alerter et encourager les Bouscataises à recourir au dépistage, geste essentiel dans la lutte contre cette maladie. Le cancer du sein reste aujourd'hui, le cancer le plus fréquent chez les femmes, avec près de 61 000 nouveaux cas estimés en France et touche près de 600 hommes par an. Avec le soutien actif des associations et des commerçants du territoire, la Ville a proposé cette année encore un programme d'événements variés alliant solidarité, information et mobilisation collective afin de faire de la prévention une cause partagée : une sortie en dragon boat sur un lac en partenariat avec l'Hôpital Suburbain, des « marches roses » animées par les éducateurs sportifs de la Ville dans le Bouscat, une course-relais au Bois du Bouscat avec l'association Le Carrousel, un nouvel afterwork rose à la Passerelle avec l'association Ricochet ou un loto caritatif à la résidence sénior Danaé.

Engagée concrètement dans cette démarche, la Ville reconduit pour la 2^{ème} année consécutive la possibilité donnée à ses agents de bénéficier de créneaux réservés pour se faire dépister pendant leur temps de travail grâce à l'Hôpital Suburbain, établissement de santé de proximité.

Pour le cancer du sein, c'est octobre rose toute l'année ! Rendez-vous sur octobre-rose.ligue-cancer.net



11 NOVEMBRE : LES ENFANTS INVITÉS À CÉLÉBRER LE 107^{ÈME} ANNIVERSAIRE

Au mois de novembre, la France commémorera le 107^{ème} anniversaire de l'armistice de 1918. À cette occasion, la Ville invite les jeunes Bouscatais à se joindre à ce moment de recueillement aux côtés de leurs aînés et des associations du monde combattant et patriotique pour honorer la mémoire des 389 soldats bouscatais morts pour la France, en faveur du devoir de mémoire. Lors de cet événement, le centième anniversaire du

Bleuet de France sera célébré, symbole de la cohésion, de la reconnaissance et de la solidarité envers « ceux qui restent ». En encourageant la jeunesse à participer à ces temps forts de commémoration, la Ville, les parents, enseignants, acteurs de la communauté éducative, contribuent à leur engagement citoyen et à la transmission de l'histoire entre les générations.

Rendez-vous le 11 novembre à 12h, place Jean Jaurès au monument aux morts.



OPÉRATION BROYAGE DE VÉGÉTAUX ET DISTRIBUTION DE BROYAT

La saison automnale marque souvent le moment idéal pour tailler certains arbustes, arbres et autres végétaux. Mais une fois les branchages coupés, que faire de tous ces déchets verts ? Au mois de novembre, une opération de broyage des végétaux est organisée sur le parking de la plaine des Écus, en partenariat avec Bordeaux Métropole. Cette initiative permet à chacun de venir faire broyer ses végétaux gratuitement. Le broyat obtenu peut être emporté ou laissé sur place à disposition de ceux qui souhaitent en récupérer. À l'approche de l'hiver, le broyat est particulièrement utile pour le paillage, technique simple et efficace pour protéger les plantations des rigueurs du froid et pour enrichir le sol. Cette opération sera accompagnée d'une distribution de composteurs (gratuit).

Du 1^{er} au 15 novembre – parking des Écus : du 1^{er} au 13 novembre, apport des végétaux, puis distribution du broyat le 14 après-midi et le 15 toute la journée.



MA RÉNOV, UN SERVICE PUBLIC POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS TRAVAUX

Engager des travaux de rénovation chez soi n'a rien d'évident. Comprendre les aides disponibles non plus. C'est pourquoi Ma Rénov propose un service de conseils gratuits pour vous aider à construire votre projet et avancer en toute confiance :

- Rénovation globale
- Rénovation énergétique ciblée
- Installation de panneaux photovoltaïques
- Remplacement d'un équipement de chauffage
- Rénovation de co-propriété
- Ma prim'adapt

Autant de sujets sur lesquels vous pourrez échanger avec des professionnels indépendants pour avis et conseils sur vos travaux, lecture des devis et factures, sur les aides financières. Ces aides peuvent être cumulées avec celles de l'Etat pouvant aller jusqu'à 100 % du montant des travaux. Cet accompagnement peut être ponctuel ou se faire tout au long de votre parcours de travaux. Depuis le mois d'octobre, en plus des permanences assurées tous les 2^{èmes} mercredis du mois, de nouveaux créneaux sont disponibles les 4^{èmes} vendredis du mois à La Source.

Prenez rendez-vous dès maintenant sur marénov.bordeaux-metropole.fr ou au 05 57 20 70 20 (Service gratuit à caractère non commercial)



UN GOLF À L'HIPPODROME

Installé au cœur de l'hippodrome du Bouscat, le golf de l'hippodrome a ouvert ses portes aux premiers joueurs au mois de septembre. Ce nouvel équipement sportif, implanté sur 3,5 hectares et doté de 40 postes, s'adresse à toutes les générations et à tous les niveaux. Équipé de technologies novatrices, l'espace du golf met en avant une nouvelle façon de jouer et propose une large palette de modules, du jeu de cibles pour les enfants aux parcours de golf du monde entier pour les pros, grâce à des radars et des écrans interposés connectés au practice. L'environnement paysager le permettant, une zone de jeux extérieure sur pelouse synthétique a été aménagée pour une pratique toute l'année.

« C'est un lieu où l'on peut pratiquer le golf de façon ludique et décomplexée. À cet égard, nous avons créé des espaces collectifs pour accueillir des groupes pouvant jouer entre amis ou en famille, en toute convivialité. Intégré dans un environnement calme, ce nouvel espace sportif vise un public élargi pour performer ou pour découvrir cette nouvelle activité. » Laurent Pargade, initiateur et gestionnaire du site

Ouvert du lundi au dimanche de 9h à 20h30 – 8 avenue de l'hippodrome - Plus d'infos : www.golf-hippodrome.fr

UN LIEU D'ART AU CŒUR DU PATRIMOINE

Depuis son acquisition par la Ville en 1990, le Castel d'Andorte, édifice emblématique datant du XVIII^{ème} siècle niché au cœur du parc de la Chêneraie, suscite l'intérêt et l'attachement des Bouscatais. Après plusieurs phases d'étude et une large concertation menée entre 2015 et 2016 auprès des habitants, la réhabilitation de l'ensemble patrimonial est entrée dans une nouvelle étape décisive. Vouée entre 1845 et 1968 à l'accueil des personnes atteintes de troubles mentaux, la bâtisse du Castel restaurée se destine à la création artistique, en devenant un espace intergénérationnel consacré aux arts vivants venant compléter l'offre culturelle actuelle, au sein du quartier Lafon-Féline.

Gwénaél Lamarque, Premier Adjoint,
en charge des grands travaux

“ La rénovation du Castel d'Andorte est le fruit d'un long travail collectif et collaboratif. Le nouveau Castel aura une double dimension. D'abord un tiers lieu culturel qui accueillera des activités artistiques pluridisciplinaires bénéficiant à nos écoles, notre centre de loisir et à la population de manière plus générale. Le Castel vient renforcer la centralité culturelle du parc de la Chêneraie avec la proximité immédiate de notre école de musique. L'objectif est de faire à terme de notre parc, un lieu dédié de fusion entre nature et culture. Ensuite, le Castel sera un nouveau lieu de sociabilité et de convivialité avec le salon de thé qui prendra forme dans son rez-de-chaussée et qui permettra au détour d'une balade dans le parc de s'asseoir et de mieux profiter de cet espace de nature et de détente en cœur de ville. ”

Le Castel d'Andorte s'étend sur 380 m²

- Sept bureaux
- Un salon de thé
- Un office-cuisine et sa réserve
- Deux plateaux collectifs dans les grands salons à l'étage
- Une zone accueil située dans la rotonde
- Des combles réservés aux locaux techniques



LA RÉHABILITATION EN DÉTAIL

Elle a pour objectif de **préserver** et de **sauvegarder** le bâtiment de la détérioration, en le restaurant intégralement afin de valoriser les éléments remarquables. Pour respecter l'histoire du lieu, la distribution des espaces reste inchangée et les travaux entrepris ont été soumis à l'avis du Conservateur Régional des Monuments Historiques dans le cadre de l'inscription du Castel au titre des monuments historiques datant de 1965. À cette occasion, de nombreux corps de métiers spécialisés dans la préservation et la conservation du patrimoine ont travaillé sur la réhabilitation du Castel. Parmi eux, des tailleurs de pierre spécialisés Monuments historiques, des ferronniers pour la restauration du garde-corps de l'escalier intérieur, des plâtriers traditionnels pour les moulures qui ornent plusieurs pièces du bâtiment, ou même une restauratrice spécialisée en décors peints.

D'autres travaux ont été entrepris au cours de l'opération de réhabilitation :

- Les toitures des salles du carré ont fait l'objet d'une réfection complète
- L'ensemble des menuiseries ont été restaurées avec l'ajout de double-vitrage
- Une chaufferie dédiée au fonctionnement du bâtiment a été créée.

Des aménagements innovants sont venus enrichir le site, parmi lesquels, une « **table-scène** », qui sera installée dans les jardins situés à l'arrière du Castel, face à la terrasse du futur salon de thé.

AVANT



FINANCEMENT : ÉTAT DES LIEUX

Le projet de réhabilitation s'élève à 3 millions d'euros. Le budget des travaux du Castel a été optimisé par le biais de divers financements publics et privés. Il se décompose ainsi :

- **Mécénat** - 258 000 euros : 18 000 euros de dons par le biais de la campagne de mécénat lancée par la Fondation du Patrimoine ; 60 000 euros de la part de l'entreprise Kaufman et Broad et 180 000 euros versés par la Fondation Total énergie
- **Subvention de l'État** au titre de la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) - 1 million d'euros
- **Subvention du Conseil Régional** - 442 000 euros
- **Subvention de la Direction Régionale des Affaires Culturelles** - 442 000 euros
- **Ville du Bouscat** - 845 000 euros

La campagne de mécénat se poursuit ! Le mécénat est encadré et encouragé par un dispositif fiscal qui permet de bénéficier d'une réduction d'impôts. Les dons versés à la Fondation du patrimoine sont déductibles.

Si vous souhaitez souscrire en faveur du Castel : www.fondation-patrimoine.org ou scannez le QR code ci-dessous :



Cette **table-scène** créée par Bourgeois, un artiste-designer de la région, a deux facettes : un espace scénique extérieur et un espace de convivialité pour accueillir divers événements.



LE DEVENIR DU CASTEL

Pour favoriser l'émergence de projets culturels novateurs et d'initiatives innovantes autour du Castel, la Ville a lancé en 2024 en parallèle des travaux de rénovation, un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) défini dans un cahier des charges ambitieux. Il s'agit d'un outil utilisé par les acteurs publics pour identifier des parties intéressées par un projet, une mission ou une opportunité. Au terme de la procédure, plusieurs projets ont été présentés et l'un d'entre eux a été sélectionné.

À l'issue des travaux de réhabilitation (fin 2025), l'équipe lauréate investira les différents espaces réhabilités dans le but de faire de l'édifice patrimonial un tiers-lieu à vocation culturelle.

Le **projet retenu repose sur trois piliers** : l'animation culturelle avec des concerts en extérieur et en intérieur, la petite restauration avec la création d'un salon de thé et la mise à disposition d'espaces de travail et de créations pour les artistes.



APRÈS



APRÈS



APRÈS

SALON DE LA CRÉATION : PÉPITES ET DÉCOUVERTES

Rendez-vous attendu de l'automne, le Salon de la Création revient en novembre pour sa 34^e édition. Événement désormais bien connu des amateurs de pièces uniques ou en quête d'originalité, le Salon a su évoluer au fil des années tout en restant fidèle à sa vocation première : mettre en lumière la création sous toutes ses formes. Cette année encore, près de cinquante créateurs et artisans investiront l'Ermitage-Compostelle pour rencontrer le public bouscatais et présenter leurs réalisations. Maroquinerie, couture, céramique, upcycling, bijoux, ameublement... autant de savoir-faire et de pépites à découvrir.

L'ART DU SAVOIR-FAIRE

À l'ère du commerce connecté, les métiers d'art et de création tirent leur épingle du jeu et se distinguent par leur authenticité et leur caractère unique. Depuis plus de 30 ans, le Salon de la Création du Bouscat met à l'honneur ces artisans passionnés. Grâce à leur savoir-faire et leur singularité, ils perpétuent des gestes ancestraux tout en les adaptant aux tendances actuelles. Qu'il s'agisse de réutilisation de matériaux, de sourcing responsable ou de quête de matières nobles, ces créateurs s'inscrivent dans une démarche vertueuse et respectueuse d'un patrimoine artisanal reconnu.

Professionnels aguerris, talents émergents ou personnes en reconversion, tous les exposants, sélectionnés avec attention, viennent présenter leurs œuvres avec enthousiasme et le désir sincère de partager leur passion. Et c'est bien là l'ADN du Salon, un événement de proximité qui fait vivre la rencontre entre artisans et public.



Maison Filentropique



T'Edith



Poterie d'Albret

LE GOÛT DES BELLES CHOSES

Au-delà de la création, cet événement met aussi l'accent sur la transmission. Véritable espace d'inspiration, à travers des ateliers pratiques et des démonstrations, le public peut explorer les coulisses de certains métiers rares ou des techniques créatives à portée de main.

Cette année, le parfum sera le nouvel invité des ateliers pour éprouver « son nez » et créer des fragrances inédites. Quant au partenariat renouvelé avec le lycée Toulouse Lautrec, section des métiers de l'ameublement, celui-ci permet aux jeunes générations de découvrir les perspectives qu'offrent ces filières artisanales. Les lycéens exposeront certaines de leurs réalisations à cette occasion.



Créations textiles, accessoires de mode et déco, art végétal et gourmandises insolites, du 14 au 16 novembre laissez-vous surprendre par ces talents aussi inspirants qu'inattendus dans une ambiance conviviale et créative.

Petite restauration sur place (food-trucks)

LES ATELIERS CRÉATIFS DU SALON

Atelier de création de parfum : découverte olfactive et création d'un parfum sur mesure

Atelier de création de bijoux : fabrication de bracelets en perles ou pierres semi-précieuses

Atelier de couture : réalisation de petites pochettes, des chouchous ou des étoiles.

Atelier déco et ameublement : fabrication de petites suspensions et décos de Noël

À partir de 8 ans, sur réservation au 05 57 22 27 62



Retrouvez tous les exposants du salon sur le catalogue 2025 disponible sur bouscat.fr





PRÉVENTION DES RISQUES : VERS LA RÉSILIENCE DU TERRITOIRE

Inondations, incendies, tempêtes... Ces phénomènes naturels, lorsqu'ils menacent des vies humaines, des habitations ou des infrastructures, deviennent des risques majeurs. Leur intensité et leur fréquence s'accroissent sous l'effet du changement climatique, rendant indispensable une mobilisation collective pour mieux y faire face.

Pour relever ces défis, la Ville s'appuie sur des outils structurants pour renforcer sa capacité d'anticipation, de réaction et d'adaptation. Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) jouent un rôle central dans cette démarche. Ces dispositifs ne se limitent pas à organiser les secours ou coordonner les actions : ils visent aussi à partager l'information avec les Bouscatais, en amont, pour sensibiliser chacun aux risques et communiquer sur les bons réflexes à adopter.

Ce partage de la connaissance et de la culture du risque est la pierre angulaire d'une résilience territoriale durable.

QU'EST-CE QU'UN RISQUE MAJEUR ?

Un risque majeur, c'est la possibilité qu'un événement grave – d'origine naturelle (comme une tempête ou une inondation) ou lié à l'activité humaine (comme un accident industriel) – survienne associé à des conséquences importantes : des victimes, des dégâts matériels, et une perturbation des services et activités.

En 2025, la commune a réalisé un diagnostic complet des risques présents sur son territoire accompagnée par Bordeaux Métropole et un bureau d'études, spécialiste en gestion de crise et des risques naturels afin d'inscrire la démarche de la Ville dans une harmonisation des dispositifs à l'échelle des 28 communes de la Métropole. Ainsi cette étude a permis d'identifier les dangers spécifiques auxquels nous sommes exposés, de les cartographier et de définir les actions de prévention ou correctives à mener en vue de l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

Ce document stratégique est un véritable outil de gestion de crise, connecté et cohérent avec les autres dispositifs, qu'ils soient intercommunaux, départementaux et nationaux. Il sert à anticiper et organiser la réponse de la commune face à tout type d'événement pouvant affecter la population.

Il définit les moyens humains mobilisés (élus, agents, etc.) et la répartition des responsabilités et des missions de chacun au sein de plusieurs cellules identifiées : communication, décision, intervention, etc. Les grandes missions concernent notamment l'alerte et l'information de la population, la mobilisation des moyens communaux (humains, matériels, logistiques), la prise en charge d'éventuels sinistrés, la restauration, le logement, etc.

Les risques majeurs sont classés en 4 typologies :

- Les risques naturels
- Les risques technologiques
- Les risques sanitaires
- Les risques particuliers

Le Bouscat peut être exposé à des risques majeurs tels que les risques naturels impactant, comme cette année lors de la tempête du mois de juin. Les principaux risques naturels concernant notre commune sont l'inondation et les tempêtes. Les inondations sur le territoire métropolitain sont provoquées la plupart du temps par l'effet combiné de fortes précipitations, d'inondations fluvio-maritimes, de ruissellement et de remontée de nappes. Les tempêtes quant à elles relèvent de phénomène météo plus ou moins prévisible dans leur intensité, zone d'extension ou trajectoire. La prévention du risque de tempête est donc beaucoup plus complexe car très aléatoire. Enfin, et comme partout en France, la Ville est touchée par les phénomènes de canicules avec des épisodes chaleurs intenses comme nous en avons connu cet été. Ces risques naturels augmentés et intensifiés sous l'effet du réchauffement climatique font l'objet de plan spécifique, « Plan Canicule », axé principalement sur la limitation des effets et surtout sur l'adaptation.

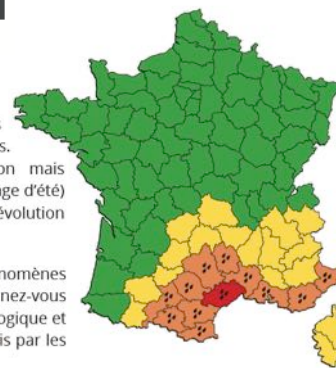
VIGILANCE MÉTÉOROLOGIQUE

NIVEAU 1 : pas de vigilance particulière.

NIVEAU 2 : soyez attentif si vous pratiquez des activités sensibles aux risques météorologiques. Des phénomènes habituels dans la région mais occasionnellement dangereux (ex : mistral, orage d'été) sont prévus. Tenez-vous au courant de l'évolution météorologique.

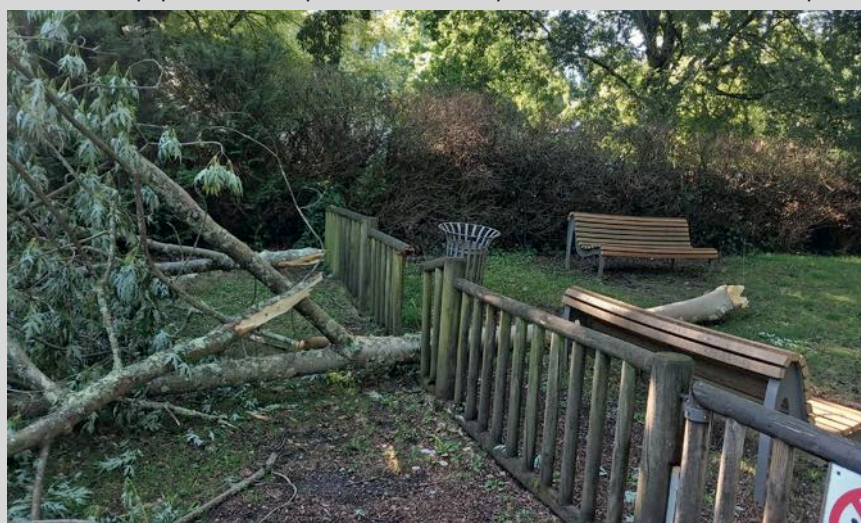
NIVEAU 3 : soyez très vigilant. Des phénomènes météorologiques dangereux sont prévus. Tenez-vous régulièrement informé de l'évolution météorologique et conformez-vous aux conseils ou consignes émis par les pouvoirs publics.

NIVEAU 4 : une vigilance absolue s'impose. Des phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle sont prévus.



Le point avec le coordinateur Nature en ville en charge du dossier au sein des services techniques municipaux

« La commune a connu des dégâts importants en raison des vents violents d'une part et de la densité des précipitations d'autre part. Plus d'une centaine d'arbres ont été endommagés. Dans un tel cas, et suivant une procédure définie, la première préoccupation de la Ville est la mise en sécurité de la population. Nous procédons à une inspection de tous les sites touchés pour évaluer les dégâts et les interventions à mener. Cette



évaluation se fait à l'échelle intercommunale il nous faut donc prioriser en fonction du danger immédiat et commencer par les sites prioritaires (écoles, crèches, ...) et l'espace public pour des raisons évidentes de sécurité. Les parcs sont gérés une fois toutes les priorités traitées.

Même si le patrimoine arboricole de la commune est sous haute surveillance, le réchauffement climatique vient bouleverser un cycle naturel. Nous constatons de plus en plus que les arbres subissent un stress hydrique qui les fragilise. Une branche d'arbre, apparemment saine, peut casser subitement sans aucune raison. C'est pourquoi il est important sur les nouvelles plantations de sélectionner des essences plus robustes ou en tout cas qui s'adaptent plus rapidement. »

INFORMER ET SENSIBILISER : UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

En cas de catastrophe, chaque commune doit donc être prête à réagir rapidement et efficacement. C'est précisément le rôle du **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)** : le mode d'emploi qui précise qui fait quoi, avec quels moyens, et selon quelles procédures.

Mais pour que les habitants soient eux aussi préparés un outil d'information leur est dédié : le **Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)**. Obligatoire selon le Code de l'environnement, il répond à un droit fondamental de chaque citoyen : celui d'être informé sur les risques majeurs présents sur le territoire et sur les mesures de sauvegarde à connaître.

“ Ce document est accessible à tous nos concitoyens sur le site internet de la commune **bouscat.fr** et consultable en Mairie. Il contient notamment :

- La nature des risques (inondations, incendies, tempêtes, etc.),
- Les bons réflexes à adopter pour chaque situation,
- Les numéros d'urgence à connaître,
- Les consignes à suivre pour se protéger et protéger les autres.

Nous travaillons main dans la main avec tous les acteurs du territoire pour assurer la protection de la population. La mairie est le premier maillon de cette chaîne de sécurité. Pour être prêts, nous organisons des exercices avec les élus, les services municipaux et nos partenaires. Mais la gestion des risques, c'est aussi l'affaire de tous. Il est essentiel que chaque Bouscatais soit informé et adopte les bons comportements. En voulant bien faire, on peut parfois gêner les secours. Parmi les réflexes essentiels à retenir :

- N'utiliser le téléphone qu'en cas d'urgence, pour ne pas saturer les lignes,
- Éviter les déplacements, sauf nécessité absolue,
- Ne pas aller chercher ses enfants à l'école : les établissements sont préparés à gérer ces situations,
- Suivre les consignes diffusées par les autorités, notamment à la radio ou via les canaux de communication municipaux : panneaux lumineux, réseaux sociaux, site internet...

Plus on connaît les consignes, moins on panique. C'est pourquoi je recommande vivement à tous les Bouscatais de consulter le DICRIM. Ce document recense également tous les systèmes d'informations et d'alertes disponibles ou comment préparer un kit d'urgence s'il faut évacuer rapidement son domicile. En partageant cette culture du risque, nous serons plus efficaces et solidaires face à l'imprévu. ”

Alain Marc, adjoint au Maire en charge de la sécurité.

Pour rendre ces sujets plus accessibles, la Ville accueillait le 17 octobre dernier, en partenariat avec l'Association Française pour la Prévention des Catastrophes Naturelles et Technologiques et Bordeaux Métropole, le spectacle immersif « *Tempête* ». Une expérience ludique et pédagogique pour aborder les risques majeurs avec le grand public. Une exposition sur le DICRIM était également proposée à cette occasion.



Virginie PERROMAT, Chargée d'études Culture du Risque et Résilience à l'AFPCNT

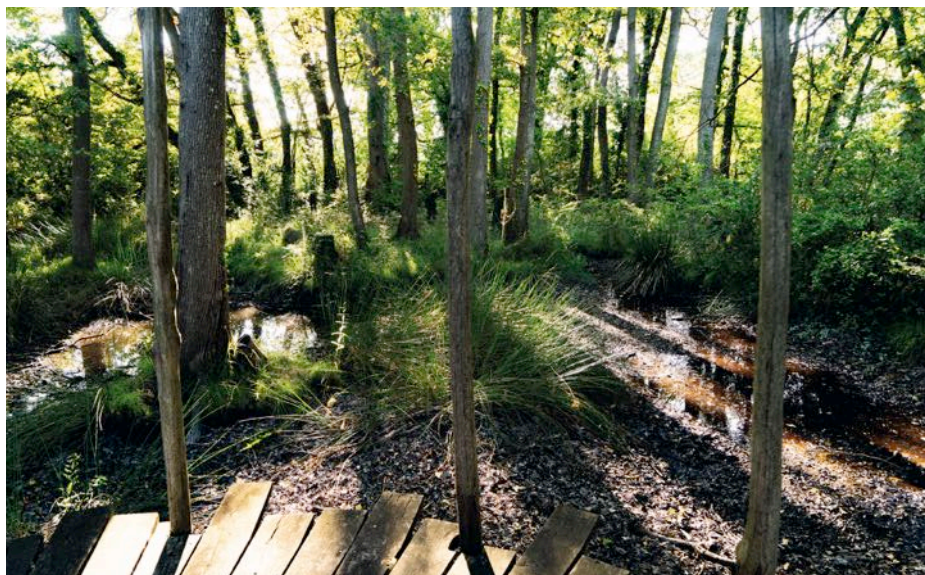
« Nous avons produit le spectacle *Tempête* avec la Compagnie L'espère Fabulatrice dans le cadre des journées nationales de la résilience pour informer le grand public des risques connus sur leur territoire. La mobilisation transversale des acteurs de la société civile et des institutions est au cœur de l'action de l'AFPCNT. Nous constatons au travers des sondages qu'il y a une prise de conscience de la part des citoyens des risques et conséquences des risques majeurs et une demande croissante de connaître les dispositifs de mise en sûreté. C'est aussi l'occasion de mesurer à quel point chacun est aussi impliqué dans le processus de résilience. L'objectif est donc l'inclusion de la société civile dans la réduction des risques de catastrophes et de promouvoir les bonnes pratiques. « *Tempête* ! » en est une des illustrations concrètes. En effet, ce spectacle participatif plonge le public dans la réalité d'un phénomène météo. Les participants sont répartis en ateliers pour simuler l'expérience selon différentes situations, qu'ils soient à l'école, à leur domicile ou au travail. Une proposition théâtrale immersive où dans un cadre sécurisant et détendu, chacun va apprendre à gérer ses émotions et réaliser à quel point il est essentiel d'être bien préparé pour être acteur de sa propre sécurité. »



<< Pour consulter dès maintenant le DICRIM

S'ADAPTER POUR MIEUX RÉSISTER

La résilience territoriale désigne la capacité d'un territoire à faire face aux événements – qu'ils soient climatiques, sanitaires, économiques ou sociaux – tout en maintenant ses fonctions essentielles et en s'adaptant pour mieux anticiper les crises futures. Elle repose autant sur la prévention que sur l'adaptation, et implique une mobilisation collective.



Pour notre commune, cela signifie :

- **Prévenir les risques** (inondations, îlots de chaleur, retrait-gonflement des argiles...) grâce à des études techniques approfondies et à la mise en œuvre de plans d'action pluriannuels (photo zone humide Bois du Bouscat)
- **Protéger le patrimoine communal**, qu'il s'agisse du bâti, des arbres, des réseaux d'assainissement et des espaces publics
- **Impliquer tous les acteurs** – élus, services municipaux, habitants, associations – dans une démarche collaborative, où chacun contribue à renforcer la capacité du territoire à faire face aux aléas

« En matière d'inondation, nous avons réalisé une étude approfondie sur le quartier Lyautey et le Bois du Bouscat, périmètre sensible, notamment lors d'épisodes pluvieux intenses. En effet, le phénomène de ruissellement est récurrent en raison du profil topographique de cette zone. Ainsi, des travaux vont s'engager sur le reprofilage des fossés, le rehaussement des allées principales du Bois qui seront recouvertes de gravier. L'objectif est de ralentir l'écoulement des eaux et rediriger les flux vers les zones humides naturelles du Bois ou celles inaccessibles au public. De la même manière, le quartier Godard va faire l'objet lui aussi d'un diagnostic préalable. Les contraintes sont ici différentes en raison de la combinaison de plusieurs phénomènes celui de ruissellement d'une part et celui de remontée de nappes d'autre part. » précise le coordinateur Nature en ville.

La densification des plantations d'arbres, la végétalisation et la désimperméabilisation des cours d'école, la création de corridors de fraîcheur ou encore la renaturation des espaces urbains sont autant d'actions préventives engagées par la Ville pour renforcer sa résilience face aux défis climatiques.

Mais au-delà des aménagements, la sensibilisation des citoyens et notamment de la jeunesse constitue un pilier essentiel de cette démarche. La Ville du Bouscat place l'engagement citoyen au cœur de sa stratégie jeunesse aux côtés de la communauté éducative et partenaires institutionnels et associatifs. Ainsi, des temps forts sont organisés tout au long de l'année tels que des formations aux premiers secours permettant aux jeunes Bouscatais d'acquérir des réflexes utiles et de développer leur esprit de solidarité, ou encore des événements dédiés afin de favoriser des rencontres avec les professionnels, offrant un cadre concret et rassurant pour aborder les questions de prévention et de sécurité civile (Salon des Métiers en Uniforme, Forum Santé,...).



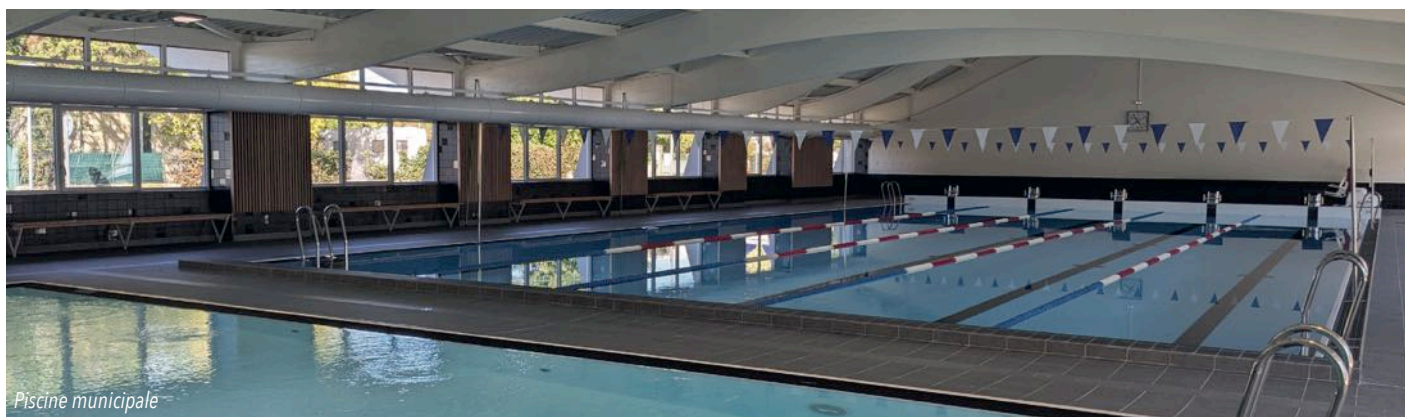
Cette mobilisation collective, fondée sur l'interaction entre l'aménagement du territoire, les actions préventives et la sensibilisation, vise à ancrer durablement la résilience de notre commune dans une dynamique citoyenne et solidaire où chacun est acteur et partie prenante.

COMMUNE ET USB : UN PARTENARIAT CONFORTÉ

Depuis plus d'une décennie, la pratique sportive à l'échelle du territoire bouscatais repose sur un socle solide composé d'une trentaine d'associations sportives dont vingt sections sportives regroupées dans l'« Union Sportive Bouscataise » (USB). Véritable moteur du sport au Bouscat, cette entité joue un rôle central dans la facilitation de l'accès aux activités sportives en offrant un large éventail de propositions pour tous les publics, quels que soient leur âge ou leur niveau. À l'occasion du Conseil Municipal du 23 septembre dernier, la convention annuelle de partenariat a été renouvelée, venant conforter une collaboration de longue date, fondée sur la confiance mutuelle et sur la volonté commune de promouvoir les valeurs du sport.

DES ÉQUIPEMENTS RÉNOVÉS POUR TOUS

Après deux ans de travaux, **la piscine municipale** s'est métamorphosée. Tous les espaces ont été réaménagés pour offrir au public une nouvelle expérience de baignade. Cette réouverture s'accompagne d'un programme d'activités élargi pour toutes les générations et permet aux clubs des USB natation et plongée subaquatique de poursuivre leurs cours dans un cadre rénové. Elle sera inaugurée le 5 novembre prochain.



Situé dans le quartier de Lafon Féline, **l'ensemble sportif Bernard de la Filolie** a fait l'objet d'une importante opération de rénovation à la suite des dégâts causés par la tempête en 2022 qui avaient notamment endommagé la toiture du gymnase. Soucieuse de garantir la sécurité des usagers, la Ville a engagé des travaux de réhabilitation au cours de l'année 2025 qui ont permis de renforcer significativement le confort d'utilisation tout en réduisant l'impact environnemental de l'équipement et en améliorant la performance énergétique.



“ Ce partenariat est avant tout humain et structurant. Il témoigne de l'importance que la Ville accorde au rôle du tissu associatif dans l'animation de la vie locale. Grâce à l'implication des bénévoles, ce réseau sportif contribue chaque jour à faire vivre le lien social, à favoriser la cohésion et à offrir aux jeunes comme au moins jeunes, un cadre épanouissant de pratique et d'engagement. Cette dynamique collective s'est à nouveau illustrée en septembre dernier lors de la deuxième participation consécutive à la fête des sports. Elle sera aussi célébrée lors de la cérémonie des récompenses aux sportifs, programmée en novembre prochain. Notre engagement en faveur du sport s'inscrit dans une logique de progression continue afin d'accompagner les clubs qui œuvrent au quotidien, au plus près des besoins sportifs des Bouscatais. Plusieurs sites dédiés à la pratique sportive ont bénéficié de travaux de rénovation ou de réhabilitation, permettant d'améliorer les conditions d'accueil et de faciliter l'accès au sport pour chacun. ”

Bruno Quéré, Conseiller municipal délégué aux sports

Depuis 2022, **le terrain synthétique** homologué de la Plaine des Écus, constitue un véritable atout pour la pratique locale sportive. Utilisé tout au long de l'année par les écoles et collèges du Bouscat ou le club de l'USB Football, cet équipement offre des conditions optimales pour s'entraîner et évoluer.



L'EHPAD DE DEMAIN, UNE PASSER

La construction et l'ouverture du nouvel Ehpad public (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) « Les Balcons de Tivoli » marquent une étape majeure dans la transformation de l'offre d'hébergement pour les aînés sur le territoire bouscatais. Inauguré le 10 septembre dernier, cet établissement innovant conçu par les agences TLR Architecture et Khors, est né du constat d'une nécessaire mue de l'ancien bâtiment construit dans les années 80. Il se distingue par des espaces modernes, lumineux, pensés pour favoriser le bien-être et l'accompagnement des personnes accueillies en répondant aux nouvelles normes environnementales et de performance énergétique. Plus qu'un lieu de soin, ce nouvel Ehpad a été pensé comme un véritable lieu de vie intergénérationnel tourné vers l'extérieur et les habitants du quartier, offrant de nouveaux services adaptés, à proximité immédiate du centre-ville du Bouscat.

Stéphane Pichon, Directeur de l'Ehpad Les Balcons de Tivoli

« Cet établissement incarne une vision résolument innovante de l'accompagnement au vieillissement, à la croisée de la modernité architecturale, d'une intégration paysagère adaptée, des avancées technologiques et d'une approche humaine renouvelée du soin. À l'occasion de ce projet de reconstruction, l'ambition de l'établissement a été de développer les différentes offres d'accompagnement proposées en son sein, afin de répondre au mieux aux besoins des personnes âgées d'aujourd'hui. Ce sont 204 chambres individuelles d'une superficie de 21 m² incluant des technologies dédiées au service de la personne qui composent le nouveau bâtiment. Nos espaces sont agrémentés de lieux de vie partagés conçus pour accueillir une diversité de services et de personnes dans une logique d'ouverture et de dialogue. Parmi eux, les jardins et les aménagements extérieurs qui entourent le bâtiment permettent d'accueillir des temps festifs visibles depuis les balcons présents en façade ou depuis la terrasse. En parallèle, nous travaillons en étroite collaboration avec les acteurs du territoire comme l'association Ricochet, le collège Ausone et notre Maison d'Assistants Maternels ce qui facilite la mise en œuvre des projets en commun avec nos résidents.

En parallèle, à l'horizon 2026, un complexe de « centre de répit » sera créé en lien avec les places proposées en accueil de jour afin d'accueillir les aidants et les soulager via l'accès à des soins de kinésithérapie, des séances de balnéothérapie ou de relaxation au sein de l'espace bien être. »



Ehpad Les Balcons de Tivoli côté avenue Victor Hugo



Jardins de l'Ehpad accessibles à tous



À LA RENCONTRE DES RÉSIDENTS

Résidant déjà au sein de l'ancien Ehpad, Dominique Noël, 72 ans a investi le nouveau bâtiment au printemps 2025 comme l'ensemble des résidents :

« C'est un bâtiment moderne, spacieux et convivial qui offre un cadre de vie agréable et confortable avec, entre autres avantages, des chambres individuelles pour chacun. En tant qu'ancienne animatrice de centre de loisirs, j'apprécie de pouvoir croiser des mamans avec leurs enfants qui font partie de la MAM et de les apercevoir tous les jours de la semaine. Les activités hebdomadaires proposées ainsi que les espaces extérieurs contribuent à rythmer mes journées. Férue de jeux de société, je profite régulièrement des espaces communs pour jouer avec les autres résidentes. »

ELLE ENTRE LES GÉNÉRATIONS

UNE INTÉGRATION AFFIRMÉE AU CŒUR DU QUARTIER

Ouvert tous les jours de la semaine de 7h à 21h et tourné vers l'extérieur et vers les Bouscatais, le nouveau bâtiment offre des services de proximité, permettant de rencontrer au détour des espaces communs, les résidents et ainsi créer du lien :

- Un salon de coiffure « Atelier BNS » et une boutique éphémère
- Un poste de télé-médecine et un cabinet dentaire
- Un terrain de pétanque
- Un square et un parcours de marche composé d'agrès sportifs
- Un cheminement doux adapté à tous les usages autour du bâtiment
- Un lieu convivial intitulé « Le bar des amis » qui accueille tous ceux qui souhaitent passer un moment convivial avec les résidents

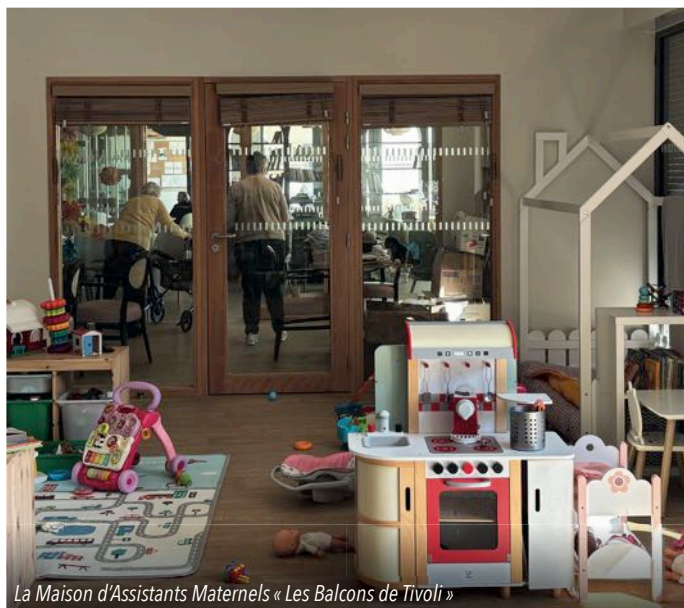


L'atelier BNS, un salon de coiffure ouvert à tous

On cherche des bénévoles pour le « bar des amis » ! Si vous souhaitez passer quelques heures auprès des résidents autour d'un thé ou d'un sirop, envoyer un mail à contact@lesbalconsdetivoli.com

Si vous souhaitez de plus amples informations sur les services proposés : **05 57 81 15 55**

UN LIEN INTERGÉNÉRATIONNEL



La Maison d'Assistants Maternels « Les Balcons de Tivoli »

“ L'intégration d'une Maison d'Assistants Maternels (MAM) au sein du nouvel Ehpad s'inscrit dans une démarche résolument innovante, initiatrice de lien social et porteuse d'échanges durables. Incarnant une vision intergénérationnelle du vivre-ensemble, cet espace dédié à l'accueil d'enfants âgés de 0 à 3 ans permet de faire cohabiter les âges de la vie dans un même bâtiment en créant des moments de rencontres, de partage et d'enrichissement mutuel à travers des temps festifs tels que l'organisation de fêtes d'anniversaire des enfants dans les salons de l'Ehpad en présence des résidents. Le contact direct est favorisé par le biais d'une grande vitre aménagée afin de connecter la MAM à la salle d'activités des aînés. La Ville a accompagné ce projet afin de faciliter les échanges entre les différents acteurs du projet concernés tels que la CAF, la PMI, les assistants maternels du Bouscat et l'administration de l'Ehpad. D'ici le début de l'année 2026, 2 enfants supplémentaires viendront rejoindre les 6 déjà accueillis, tous accompagnés par deux assistantes maternelles. ”

Maël Fetouh,

Adjoint au Maire en charge de la cohésion et de l'innovation sociales



L'ancien Ehpad réhabilité - rue de Tivoli

UNE TRANSFORMATION EN FAVEUR DES ÉTUDIANTS

Afin de préserver le bâtiment de l'ancien Ehpad et de lui offrir une nouvelle vocation, 169 logements destinés aux étudiants seront créés et aménagés. Le projet comprendra également des espaces communs ainsi que trois locaux à usage professionnel.

RENDEZ-VOUS

NOVEMBRE

► DU 28 OCT.
AU 30 NOV.



Exposition photographique
d'Antoine Buquen
« Paroles de femmes autochtones
et résistance numérique au
Brésil »

Entrée libre - La Source

► SAMEDI 1^{ER}
USB Football
Match de championnat
Le Bouscat/ La Roche Rivières
19h - Stade des Écus

► DU 1^{ER} AU 15



Opération de broyage et
distribution de composteurs
Parking des Écus

► MARDI 4
Conseil Municipal
19h - Salle des Pas Perdus

► DU 4 AU 11
USB Tennis
Tennis Cup International

► MERCREDI 5
Remise des récompenses
aux sportifs
19h - Ermitage-Compostelle

► MERCREDI 5
Projection et rencontre
cinématographique
De la guerre froide à la guerre
verte
19h - La Source

► JEUDI 6
Café linguistique
18h30 - La Source

► JEUDI 6



Théâtre
An Irish Story, une histoire
irlandaise
20h30 - Ermitage-Compostelle

► SAMEDI 8
USB Basket
Match de championnat
Le Bouscat / Pouzioux Vouneuil
20h - Salle Jean Martial

► DIMANCHE 9
USB Rugby
Match de championnat
Le Bouscat/Pessac
14h et 15h30 - Stade Jean
Jaurès

► MARDI 11
Commémoration de l'Armistice
de 1918
12h - Monument aux morts
du Bouscat

► JEUDI 13
Les rendez-vous
des 1000 premiers jours
« Et mes émotions de parent dans
tout ça ? »
19h - La Passerelle

► DU 14 AU 16
Salon de la création
Vendredi : 14h/19h
Samedi : 10h/19h
Dimanche : 10h/18h30
Ermitage-Compostelle

► SAMEDI 15



Repair café
10h - La Source

► SAMEDI 15
USB Tennis de table
Championnat
13h - Salle Jehan Buhan

► JEUDI 20
Les rencontres économiques#4
Plus d'infos bouscat.fr
9h/12h30 - La Source

► JEUDI 20
Café linguistique
18h30 - La Source

► JEUDI 20 
Conférence non-violence - dans
le cadre de la Quinzaine de
l'égalité
19h - La Passerelle

► VENDREDI 21
Clôture Octobre rose
Concert du groupe Drift Océan
18h/21h - La Passerelle

► SAMEDI 22
USB Karaté
Coupe départementale
La journée - Salle des Écus

► DIMANCHE 23
USB Rugby
Match de championnat
Le Bouscat / SC Rhétais
14h et 15h30 - Stade Jean
Jaurès

► MARDI 25 
Spectacle suivi d'un échange -
dans le cadre de la Quinzaine de
l'égalité
« Marilou et compagnie, stop au
harcèlement »
19h30 - Ermitage-Compostelle

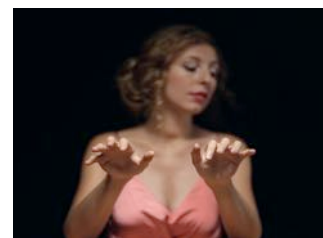
► MERCREDI 26



Rencontre cinématographique
Novela Negra, le polar latino
19h - La Source

► 28 ET 29
Collecte de la banque
alimentaire
Dans les supermarchés de la ville

► VENDREDI 28



Les Musicales du Bouscat
Jodyline Gallavardin : Carte
blanche
20h30 - Ermitage-Compostelle

► SAMEDI 29 



Spectacle tout-petits
Aka
10h et 11h15 - La Source

DÉCEMBRE

► LUNDI 1^{ER}



Boîte aux lettres du Père Noël :
Viens déposer ta lettre !

Parking Schuman à la Barrière du
Médoc et Place Gambetta

► LUNDI 1^{ER}



Film-débat - dans le cadre de la
Quinzaine de l'égalité

« Une p'tite case en moins »

15h - Résidence Gallieni 7 rue du
Maréchal Gallieni

► MARDI 2



Conte musical
Casse-noisette, le musical

20h30 - Ermitage-Compostelle

► JEUDI 5

Hommage aux morts pour
la France pendant la guerre
d'Algérie et des combats
du Maroc et de la Tunisie

10h - Monument aux morts
du Bouscat

► 5 ET 6 TÉLÉTHON

Téléthon

Plus d'infos bouscat.fr

► SAMEDI 6

Braderie de livres au profit
du téléthon

10h/17h - La Source

► SAMEDI 6

Distribution de fruitiers

8h/14h - Verger Municipal

► JEUDI 11

Café linguistique

18h30 - La Source

► 13 ET 14



Marché de Noël

Parc de l'Ermitage

► SAMEDI 13

USB Tennis de table
Championnat

La journée - Salle Jehan Buhan

► SAMEDI 13

USB Basket
Match Le Bouscat / Niort

20h - Salle Jean Martial

► MARDI 16

Conseil Municipal

19h - Salle des Pas Perdus

► JEUDI 18



Concert de Noël de l'école
municipale de musique

20h - Ermitage-Compostelle

**INTERNATIONAL
TENNIS CUP
LE BOUSCAT**

SPONSOR OFFICIEL
CENTURY 21
Héberge Le Bouscat
SPONSOR OFFICIEL

**DU 5 AU 8
NOVEMBRE 2025**
05 56 08 85 18
ENTRÉE GRATUITE
[UN ÉVÉNEMENT FFT]

usbouscat
TENNIS | PADEL | TRAINING

TOURNOI ITF JUNIORS U18 INDOOR

TENNIS | LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE | COMITÉ GIRONDE | HEAD | KEYSTONE | Nouvelle-Aquitaine | Gironde | ITF

**MARCHÉ
DE NOËL**

LE BOUSCAT

**DÉCEMBRE
13/14** **PARC DE
L'ERMITAGE** **ANIMATIONS
SPECTACLES**
ENTRÉE LIBRE **RESTAURATION**

Le Bouscat
MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE

Dans un monde en mutation permanente où vulnérabilités individuelles et collectives s'expriment avec acuité, notre commune s'inscrit dans une dynamique d'actions renouvelées et tournées vers le bien-être de tous les Bouscatais. La mobilisation autour d'Octobre Rose depuis cinq ans, marque la volonté affirmée d'agir pour la santé et la prévention, objectif décliné dans le Plan Local de Santé. Dans cette approche commune, les enjeux portés par cette feuille de route d'envergure s'harmonisent avec ceux du programme « Impulsions », projet de cohésion et d'innovation sociales ou ceux de l'adhésion à la charte Ville Amie des Aînés, illustrant l'implication de l'équipe municipale en termes d'actions concertées et durables en faveur d'un territoire attentif aux besoins de ses habitants.

Aux côtés de partenaires investis qui constituent un maillage d'entraide structuré, la solidarité bouscataise se traduit concrètement par une pluralité d'actions sociales de proximité. Dans cette perspective, l'organisation de la Semaine Bleue et le déploiement de la démarche Mona Lisa sur l'ensemble de la Ville démontrent l'ambition commune de cultiver lien social et intergénérationnel au cœur des quartiers et de lutter contre l'isolement dans une cohérence et une complémentarité avec l'ensemble des acteurs institutionnels et les forces en présence du territoire.

Cette solidarité s'exprime également par la mobilisation du tissu associatif bouscatais engagé et des habitants qui manifestent chaque année altruisme, sens de l'équité et envie de partager à l'occasion de la campagne de collecte de la banque alimentaire ou lors du Téléthon qui rythment la fin de l'année. D'autres initiatives portées par le Centre Communal d'Action Sociale telles que Trico'thé ou Jardin'âge, confortent les engagements de notre ville, fondés sur l'inclusion, la résilience et l'ouverture.

Liste " Demain Le Bouscat "

Dans quelques mois, les 15 et 22 mars 2026, nous aurons un rendez-vous important : les élections municipales. Ce moment fort de la vie démocratique est l'occasion pour chacune et chacun de faire entendre sa voix et de contribuer à l'avenir de notre ville.

À cette échéance, Demain Le Bouscat sera naturellement présent, avec le souhait de partager ses convictions, ses projets et surtout son envie de répondre aux attentes qui nous rassemblent :

- renforcer l'attractivité et le rayonnement du Bouscat,
- préserver son esprit village et la qualité de vie qui nous est chère,
- garantir la sécurité des biens et des personnes,
- et réussir ensemble la transition écologique.

Notre fil conducteur sera toujours le même : rechercher l'équilibre d'une ville qui respecte son passé, mais qui a une vision dynamique et responsable de son avenir.

Avec bienveillance et ouverture, nous poursuivrons le dialogue avec vous pour imaginer, ensemble, le Bouscat de demain.

Damien Rousseau – Didier Pauly

Liste " Bouscat 2020 pour un engagement Eco-citoyen "

Loyers trop chers au Bouscat, soutenir nos commerces de proximité !

Outre leur service professionnel, les commerces nous rendent un service social : rencontres, convivialité, animation ; ils rendent les rues vivantes. Le Bouscat en était bien doté mais les fermetures se multiplient ces derniers temps. Nous sommes allés dernièrement à la rencontre des commerçants de la Barrière pour en comprendre les raisons et rechercher des solutions. Ils nous ont parlé du développement du commerce en ligne et des évolutions de la consommation qui en pénalisent plusieurs, mais surtout du montant souvent excessif des loyers. De nombreux propriétaires ne les ajustent pas à la conjoncture et préfèrent conserver longtemps un local vide qu'abaisser leur tarif. Nous alertons le Maire et ses adjoints sur cette situation et leur demandons d'agir en soutien de nos commerces. Nous leur proposons d'encourager les habitants à privilégier leurs achats en proximité, d'inciter les propriétaires à réduire leurs prétentions et d'expérimenter l'encadrement des loyers commerciaux si les autres mesures sont insuffisantes.

Claire Layan et Maxime Joyez

Liste " Ensemble pour le Bouscat, ville solidaire, écologique, sociale "

Bilan et perspectives

Le 23 septembre dernier, notre Conseil municipal a pris acte du rapport de Responsabilité Sociétale des Organisations pour l'année 2024. Véritable bilan de l'action municipale, ce rapport a été l'occasion pour le Parti Communiste bouscatais de tracer quelques perspectives pour les prochaines années. Quelques exemples :

Le rapport soulignait le succès des initiatives bouscataises prises pour célébrer l'année olympique et paralympique. Les lampions de la fête à peine éteints, le gouvernement d'E. Macron annonçait la suppression du Pass Sport pour les 6-13 ans (l'aide de 50€ par enfant pour l'inscription dans un club sportif). Nous proposons que la Commune prenne en charge le montant de cette aide pour favoriser l'inscription des jeunes bouscatais dans les clubs.

Nous proposons aussi de déduire la pension alimentaire du calcul du quotient familial utilisé pour fixer le montant des activités périscolaires et de cantine, cette déduction allégera la facture notamment pour les familles monoparentales.

Des pistes existent pour financer ces propositions. Nous pourrions par exemple réduire de 15% la subvention octroyée chaque année aux deux écoles privées de la Commune (451 000€ versés cette année). Très prochainement nous irons à la rencontre des bouscatais pour leur présenter ces propositions réunies dans un programme municipal.

Patrick ALVAREZ

LES AMBASSADEURS DE L'EAU DE LA RÉGIE BORDEAUX MÉTROPOLE À VOTRE RENCONTRE

Prochainement, les ambassadeurs de l'eau de la Régie de l'Eau Bordeaux Métropole seront présents sur la commune pour effectuer des visites en porte-à-porte et vous proposer gratuitement un diagnostic de vos points d'eau (robinets, chasses d'eau, douches). En fonction des besoins spécifiques à votre logement, ils pourront installer des équipements hydro-économes (mousseurs, réducteurs de débit, etc.) et/ou vous conseiller quelques gestes simples pour économiser l'eau et réduire votre facture.



Comment les reconnaître ?

Ils disposeront d'une carte professionnelle comprenant leur photo et le logo de la Régie et seront équipés d'un gilet de sécurité bleu et du logo de la Régie de l'Eau.

Le déploiement de ce dispositif interviendra par quartier à partir de début novembre. Les ambassadeurs interviendront du mardi au vendredi de 11h à 18h.

Un moment privilégié pour poser toutes vos questions sur l'eau du robinet.

leaubordeaumetropole.fr



MOUSTIQUE TIGRE, LES EFFORTS SONT MAINTENUS

« Si le "moustique tigre" cette année a été discret durant les mois de mai, juin, juillet, on peut constater une remontée de leur population au mois d'août avant de culminer autour du 15 septembre. Ce recul pendant les mois d'été est un réel progrès comparativement aux années précédentes. Cependant il faut collectivement poursuivre l'effort par la chasse aux points d'eau stagnants à commencer par rendre totalement hermétiques les récupérateurs et les regards de descente d'eau pluviale. Vous pouvez vous engager en déclarant à la mairie vos récupérateurs d'eau pluviale avec vos coordonnées, le centre de démoustication viendra vous aider le cas échéant. »

Christophe Courtin,

Responsable du Centre de Démoustication de Bordeaux Métropole.

Vous pouvez également participer à la surveillance du Moustique Tigre en faisant un signalement sur <https://signalement-moustiques.anses.fr>

Plus d'infos : bordeaux-metropole.fr



DÉMARCHE EN LIGNE, UTILISATION DES OUTILS NUMÉRIQUES, BESOIN D'AIDE ?

Un conseiller numérique est à votre écoute pour vous accompagner dans toutes vos démarches. Retrouvez-le à l'occasion de permanences organisées sur plusieurs sites de la commune :

- Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) - 05 57 22 47 88 les lundis et mercredis de 9h à 12h
- Maison Départementale des Solidarités (MDS) - 05 56 12 13 90 les mardis de 9h à 12h
- Association RICOCHET - 05 54 79 86 04 les mardis de 14h à 17h
- La Source - 05 57 22 26 62 les mercredis de 14h à 17h
- Association LE CARROUSEL - 05 56 57 03 49 les vendredis de 9h à 12h

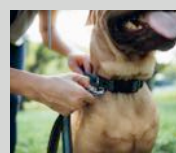


RAPPELS CITOYENS : propreté et civilité

Le partage de l'espace public nécessite une attention accrue du respect des règles et bonnes pratiques pour la sécurité de tous et le maintien de la qualité du cadre de vie Bouscatais.

L'entretien des trottoirs

Bien qu'appartenant au domaine public, l'entretien des trottoirs en limite de propriété est à la charge des habitants, propriétaires occupants et locataires, et ce en toute saison conformément à l'arrêté n° 2021-68. Il en est de même pour toutes les plantations privées situées en bordure du domaine public (haies, branches d'arbres...). Pour la sécurité et l'accessibilité, il convient à chacun d'entretenir l'espace de circulation piéton ainsi que les voies aériennes pouvant gêner la visibilité des panneaux de signalisation routière ou les installations électriques. Une collecte des déchets verts est organisée une fois par mois et une opération de broyage des végétaux sera proposée au mois de novembre (voir pages actualités).



Les chiens

Pour des raisons de sécurité et d'hygiène, ils doivent impérativement être tenus en laisse hormis dans les espaces dédiés au sein des parcs tels que les cani-parcs.

En dehors de ces allées clôturées les propriétaires doivent tenir leur animal en laisse, et ramasser les déjections pour lesquelles des sachets sont à disposition à l'entrée de tous les parcs publics. Enfin, il appartient à chaque propriétaire de s'assurer que l'animal ne cause aucune dégradation des installations et plantations, que ce soit sur la voie publique ou dans les parcs, dans le respect de ces espaces aux usages partagés.

Horaires des parcs

Du 1^{er} au 15 octobre : 8h/19h

Du 16 octobre au 31 mars : 8h/18h30

Collecte des déchets verts

La collecte des déchets verts se fait une fois par mois selon un calendrier établi par quartier (voir sur bouscat.fr ou directement auprès des Services Techniques). Les déchets verts doivent être déposés devant votre habitation, conditionnés uniquement dans les sacs mis à disposition par la Ville (disponibles auprès de la DST, 9 Rue Coudol) en suivant les consignes suivantes :



- Branchage en fagot de 1,20 m, ficelé avec liens naturels (coton, corde, chanvre...) entrant dans le quota de 1 m³
- 10 sacs maximum (1 m³), non fermés et réutilisables, fournis par la Mairie.
- Uniquement des résidus de tonte, feuilles et branchages
- Dépôt la veille au soir

SALON DE LA CRÉATION



BOUSCAT | **14>16**
NOV
Ermitage
Compostelle



VENDREDI : 14H/19H - SAMEDI : 10H/19H - DIMANCHE : 10H/18H30